

UE5 Ouverture de Spécialité – Sciences Humaines et Sociales

L1 Psychologie

Sciences de l'éducation : examen, session de janvier 2019

Durée 1h, aucun document n'est autorisé

Nelly SCHUTZ, chargée de cours à l'Université de Bourgogne

Question n°1 : (15 points)

« L'une des missions de l'école est de reconnaître et de certifier le "talent" des élèves dans leurs capacités à apprendre et à mettre en œuvre leurs compétences dans le cadre scolaire. Ce "talent" et ces capacités ne sont pas également répartis dans la population au sein de laquelle de nettes variations individuelles existent. Toutefois, ces qualités que reconnaît et valorise l'école ne sont pas du seul ressort des individus, de leur "nature" ou de leurs "dons innés". Ils dépendent aussi de facteurs sociaux hérités liés à la socialisation familiale et aux apprentissages dès le plus jeune âge. »

Inégalités scolaires et Politiques d'éducation Georges Félouzis

- a) (4 points) Plusieurs courants vont chercher à expliquer les différences de réussite scolaire. Quels sont les sociologues qui sont à l'origine de :
- I. La théorie de la reproduction
 - II. La théorie du « handicap socioculturel »
 - III. Du postulat de l'acteur social rationnel.
- b) (11 points) Quelles explications, les sociologues de ces trois courants ont-ils proposées pour interpréter les différences de réussite scolaire entre des enfants appartenant à des classes sociales différentes ?

Question n°2 : (5 points)

En économie de l'éducation, qu'appelle-t-on coûts d'opportunité (ou coûts indirects) pour l'individu et pour l'Etat ?